

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : richard.joyal@ville.bedford.qc.ca afin qu'elles soient traitées en séance tenante.



ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI LE 14 JUIN 2021 TENUE À HUIS CLOS PAR VIDÉOCONFÉRENCE

Ouverture de la séance extraordinaire et adoption de l'ordre du jour

Première période de questions

1. Commission du Développement économique, des Finances et de la Vérification financière – Normand Déragon

1.1 Autorisation de signature – Vente d'un terrain – lot 6 375 985

Clôture de la séance régulière



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue à huis clos par vidéoconférence, le mercredi 14 juin 2021, à 17h30.

Sont présents :

Mmes et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette	Chantal Fontaine
Normand Dérageon	Mona Beaulac

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Lévesque.

Sont absentes : La conseillère Marie-Ève Brin et la conseillère Marie-Pier Tougas

Sont également présents : Richard Joyal, Directeur général et secrétaire-trésorier et Stéphanie Labrie, adjointe au greffe

21-06-220

Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Normand Dérageon

ADOPTÉE

21-06-221

Une première période de questions a été tenue telle que requise par la loi.

L'ordre du jour de la séance a été publié le vendredi 11 juin sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi, et sur lequel l'adresse courriel de la direction générale a été donnée pour toutes questions à ce sujet. Aucune question n'a été reçue au cours de la séance.

21-06-222

Autorisation de signature – Vente d'un terrain – Lot 6 375 985

Considérant que la Ville de Bedford et Crémation Phénix inc. ont conclu une offre de vente pour le lot 6 375 985 du cadastre du Québec ;

Considérant que la transaction doit être officialisée par un acte notarié.

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil autorise le maire et le directeur général à signer l'acte notarié pour la vente du terrain portant le lot 6 375 985 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE

21-06-223

Levée de la séance

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que la séance soit levée à 17h32

ADOPTÉE

Yves Lévesque, Maire

Richard Joyal, Directeur général et secrétaire-trésorier